



Centre social de la vallée de l'Authre
 Coordinatrice des TAP : Marion ROQUES
 Référent des TAP à l'école :
 Yohann ALRIVIE et Cristelle CIPIERE
 Le bourg 15250 REILHAC
 04.71.47.24.10
 coordinationtap.csiva@orange.fr
 http://csiva.fr

TAP Ecole de Crandelles

Période 3 : du 7 janvier au 16 février 2018

PRIMAIRE

Thème : le monde marin

		VENDREDI		
		13H30-14H30	14H30-15H30	15H30-16h30
CP	<p>Ateliers de découverte (sports collectifs, jeux coopératifs, jeux de société) <i>Primaire et GS</i> <i>Cour ou préau selon la météo</i></p> <p>Yohann ALRIVIE - Lébéné FERRAND - Léo MARTIAL - Valérie KEURINCK</p>		<p>Pêchons peu, pêchons bien <i>Cantine</i> Brigitte LUC</p>	<p>Eveil musical <i>Salle de classe primaire</i> Raphaël Broussier : musicien professionnel</p>
CE1			<p>Eveil musical <i>Salle de classe primaire</i> Raphaël Broussier : musicien professionnel</p>	<p>Le bateau de Brigitte <i>Cantine</i> Brigitte LUC</p>
CE2			<p>Projet Café Théâtre avec la Maison d'Accueil Spécialisée de La Feuillaie <i>Lieu : La feuillaie (à côté de la salle polyvalente)</i> Yohann ALRIVIE - Léo MARTIAL</p>	
CM1				
CM2			<p>Préparons le carnaval <i>Garderie</i> Lébéné FERRAND</p>	

* Ce projet aboutira à une représentation, réalisé par les enfants et les résidents de La Feuillaie, ouverte au public et gratuite qui aura lieu la samedi 18 mai 2019.





Centre social de la vallée de l'Authre
 Coordinatrice des TAP : Marion ROQUES
 Référent des TAP à l'école :
 Yohann ALRIVIE et Christelle CIPIERE
 Le bourg 15250 REILHAC
 04.71.47.24.10
 coordinationtap.csiva@orange.fr
 http://csiva.fr

TAP Ecole de Crandelles

Période 3 : du 7 janvier au 16 février 2018

MATERNELLE

Thème : le monde marin

VENDREDI			
	13H30-14H30	14H30-15H30	15H30-16h30
PS/MS	<p>SIESTE <i>PS/MS seulement</i> Salle de sieste Christelle CIPIERE</p>	<p><i>Les marionnettes en folie</i></p> <p>Salle de classe PS/MS Christelle CIPIERE - Patricia BERGER</p>	
GS		<p><i>Préparons le carnaval</i></p> <p>Garderie Valérie KEURINCK</p>	



Mairie
De
Crandelles

*Les programmes peuvent être modifiés ponctuellement.
 Des bénévoles peuvent intervenir tout au long de l'année.*